

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	71 (1942)
Heft:	6
Rubrik:	Comment rendre pratique, vivant, concret l'enseignement de l'instruction civique? : Énoncé bref de quelques suggestions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A quoi bon des leçons d'instruction civique si nous ne leur insufflons point une vie, une âme, une raison d'être enfin : l'éducation civique ? Il est vrai qu'elle est, de tous les morceaux, le plus difficile à enlever. Mais nous nous ferons aider ; par qui ? par ceux qui ne sont plus et que l'histoire a déjà jugés ; ceux qui ne se sont pas trompés ; ceux qui étaient dans la vérité.

Comment mieux montrer à nos jeunes gens ce qu'est le fédéralisme qu'en leur redinant ces mots si lourds de sens de Mgr Jaccoud : « Dans la règle, ce qui vient des cantons, quelque varié qu'il soit, est suisse, ce qui vient d'ailleurs ne l'est pas. » Quelle parole pourrait mieux illustrer notre leçon sur la force de caractère que celle de Georges Python, étudiant de 15 ans, qui, en 1871, entendant Louis Wuilleret préconiser la fondation d'une Université, s'écria : « Je serai celui qui fondera cette Université ! » Et cette autre de notre très regretté Mgr Dévaud, s'adressant à ceux qui pleuraient à son chevet : « Pourquoi faire un drame d'une chose si simple ? » Comment encore mieux dire la mission de notre patrie qu'en répétant après notre grand magistrat, Giuseppe Motta : « La Suisse ne peut rivaliser avec les autres Etats que dans la recherche ardue de la grandeur morale. »

Et surtout que l'on ne considère point l'éducation civique comme un accessoire facultatif. Elle est l'essentiel. N'est-ce pas elle qui laissera au cœur de nos grands garçons et grandes filles une marque indélébile qui restera déterminante pour toute leur activité future ?

L. PICHONNAZ.

Comment rendre pratique, vivant, concret l'enseignement de l'instruction civique ?

Enoncé bref de quelques suggestions

1. Quelques principes :

- a) Ce n'est pas le livre qu'il faut expliquer, mais les *faits sociaux et politiques* observés au village, dans le district, etc.
- b) Ne pas se cantonner dans une sèche nomenclature ; en arriver aux *Pourquoi ?* des autorités et des institutions, à leur activité et à leur *fonctionnement*.
- c) *Simplifier* l'enseignement des notions théoriques ; pour cela :
 1. supprimer le livre... (si possible), et le remplacer par un
 2. *Résumé* clair, court, par croquis, mots et chiffres de rappel.
- d) Faire appel, non pas avant tout à la mémoire, à *l'observation* (tâches, enquêtes, rapports), à *raisonnement* (questionnaire), au *travail personnel* de l'élève (mise en scène en séances, lettres, rapports, etc.)

En résumé :

Simplifier, faire travailler l'élève, non pas avec le livre, mais sur des faits concrets, observés.

2. Quelques procédés :

- a) *Résumé*. Etablir, pour l'ensemble du programme, un résumé par croquis, mots et chiffres de rappel. (Mon résumé comprend à peine trois pages.)
- b) *Questionnaire*. Sur fiches, noter 2-3 questions comme suit :
 1. Nomme les qualités que doit posséder le citoyen actif. Pourquoi ?
 2. Nomme quelques devoirs du citoyen actif. Pourquoi doit-il payer des impôts, faire du service, être quelqu'un ?
 3. Note, durant un mois, les avis affichés à la laiterie ; indique ensuite quelles sont les attributions du conseil communal.
 4. Que te représentes-tu quand on parle de pouvoir judiciaire ? (tribunaux, loi...)
 5. Pourquoi a-t-on dû instituer des juges ? (manque de charité, de justice...)
 6. Compose une courte pièce de théâtre : *Henri en Justice de paix*, et tu la joueras avec tes camarades, etc.
- c) *Articles de journaux*. Les élèves préparent le compte rendu d'articles relatant des séances de Conseil d'Etat, de Grand Conseil, de tribunaux, etc. S'ils sont d'une rédaction difficile, les accompagner d'un questionnaire ; mais il faut absolument astreindre et initier l'élève à la lecture du journal : cette lecture étant la seule peut-être que fera le futur homme *dans sa vie*.
- d) *Conférences*, par des élèves très documentés... ou par le notaire voisin. (M. Currat, notaire à Châtel, fit dans ma classe du cours complémentaire un exposé sur les timbres, leurs emplois, les emprunts, les ventes, les baux, les testaments, etc. Maître et élèves demandaient des éclaircissements, des précisions : c'était vivant et pratique. Cette conférence fut donnée gratuitement.)
- e) *Rédiger* un testament, un protocole, une demande de patente, une demande de subside, un règlement (Ski-Club, par exemple), *remplir* les formulaires postaux, les questionnaires d'impôts, les questionnaires et décomptes (A, B, C.) de la Caisse de compensation, *annoncer* un décès, un accident, un incendie, faire opposition à un commandement de payer (attirer l'attention sur les délais à respecter), etc.
- f) Un détail : *Etude des trois pouvoirs : leur raison naturelle*.
 1. L'enfant décide... exécute... est récompensé ou puni selon son acte.
 2. Le chrétien décide... exécute... est récompensé ou puni selon son acte.
 3. En famille : tous décident... le papa fait exécuter... et punit...
 4. Au Ski-Club : tous décident... le comité fait exécuter... et renvoie...
 5. Idem en classe, à l'atelier, en commune, en paroisse, dans le canton, etc.

St-Martin, le 25 mars 1942.

P. SIMONET, inst.